

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 JAN 2023	3		25 a.d.	DR HASSINE EPOGI DGS 32-5970 DR HASSINE EPOGI DGS 32-5970 DR HASSINE EPOGI DGS 32-5970 DR HASSINE EPOGI DGS 32-5970 DR HASSINE EPOGI DGS 32-5970

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17/01/2023	57,6

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

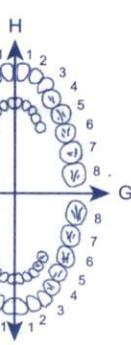
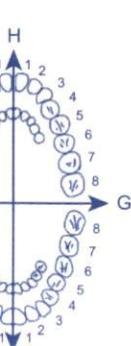
Cachet et signature du Practitioner	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTICIAU Opticien Optométriste Parc Plaza, Angle Yacoub El Mansour Youssef Ben Tachfine, N°1, Mohammedia Tél: 05.23.30.47.13	18.01.2023					118,00 Dhs Opticien Optométriste Parc Plaza, Angle Yacoub El Mansour Youssef Ben Tachfine, N°1, Mohammedia Tél: 05.23.30.47.13

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
					Coefficient des travaux												
					Montants des soins												
					Début d'exécution												
					Fin d'exécution												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
		<table border="0"> <tr> <td style="text-align: right;">H</td> <td style="text-align: left;">25533412</td> <td style="text-align: right;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">D</td> <td style="text-align: left;">00000000</td> <td style="text-align: right;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">B</td> <td style="text-align: left;">35533411</td> <td style="text-align: right;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">G</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G			Coefficient des travaux
H	25533412	21433552															
D	00000000	00000000															
B	35533411	11433553															
G																	
					Montants des soins												
					Date du devis												
					Date de l'exécution												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OPTICAL AUDITION

Client: Mr EL KANABI MOHAMED JAOUAD

N° Facture: FEM78602301181224

Date: 18/01/2023

Désignation	Qté	Valeur TTC
Monture	1	2800
VERRE OD ORG PROG AR: -1.00(-0.75 à 10°) / ADD: +2.50	1	4500
VERRE OG ORG PROG AR: -1.00(-0.50 à 30°) / ADD: +2.50	1	4500
HT		9833.33
TVA 20.00%		1966.67
TTC		11800.00

OPTICAL AUDITION
Opticien Optométriste
Parc Plaza1, Angle Yaacoub El Mansour
et Youssef Ben Tachfine N°1-Mohammedia
Tél:05.23.30.47.13

La présente facture est arrêtée à la somme: ONZE MILLE HUIT CENT DIRHAMS

PARC PLAZZA I, ANGLE YAACOUB EL MANSOUR, YOUSSEF BEN TACHFINE IMM. M N°1-MOHAMMEDIA

Tél:05.23.30.47.13/ N°PATENTE:14378870 / N°IF:14378870 / N°RC:RCN 12303

ICE:001509644000079/ INPE: 095013348 / Email: opticalaudition@gmail.com

Dr HASNAE SKIKER

Maladies et Chirurgie des Yeux (Adulte, Enfant)
Ancien Interne au Centre Hospitalier
Universitaire de Rabat



الدكتورة حسناه سكير

أمراض وجراحة العيون (كبار، أطفال)
جامعة داخلية سابقة
المركز الاستثماري الجامعي بالرباط

Diplôme d'Adaptation Lentille de Contact
(Université Versailles Paris)
Diplôme de Chirurgie Refractive et cataracte
(CHU Casablanca)
Diplôme de Pathologie chirurgicale de la Rétine
(Université Lorraine Nancy)
Refractive surgery Masterclass
(CPD London UK)

17 janvier 2023

Mohammedia, le المحمدية، في

Mr. ELKANABI Mohamed Jaouad

Monture + verres correcteurs progressifs
Organiques Antireflets ET ANTILED

VL : OD = - 1.00 (- 0.75 à 10°)

OG = - 1.00 (- 0.50 à 30°)

VP : ODG = Add : + 2.50

28.80 x 2

ARTELAC: COLLYRE



~~OPTICAL AUDITION~~
Opticien Optométriste
Parc Plaza1, Angle Yacoub El Mansour
et Youssef Ben Tachfine, N°14 Mohammedia
Tél: 05.23.30.47.13

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

57.60

Dr. SKIKER Hasnae Epouse Dr. EL HAJAJI
OPHTHALMOLOGISTE
FDC, Bd. Abderrahmane Serghini
Immeuble Bouergane - Mohammedia
Tél. : 05 23 32 59 70

ZENITH Pharma



5 118001 270521

PPV : 28,80 DH